

*Entreprises des Hauts-de-France, vous souhaitez recruter un demandeur d'emploi qui ne possède pas toutes les compétences requises pour exercer le poste à pourvoir au sein de votre structure ?*

La région Hauts-de-France vous vient en aide via le dispositif **PASS'EMPLOI** !

- Elle vous permet de faire financer tout ou partie de sa formation d'adaptation aux besoins de votre entreprise.
- Pour consulter les conditions d'obtention de l'aide et en bénéficier => <https://guide-aides.hautsdefrance.fr/aide468>
- Nous pouvons construire avec vous votre ingénierie de formation avec l'aide d'OCAPIAT en mobilisant le dispositif **DEFI EMPLOI** : <https://www.ocapiat.fr/entreprises-moins-de-11-salaries-offre-volontaire-defi-emploi/>

Contactez notre secrétariat : Catherine DEHAESE

☎ 03 44 75 77 22 ✉ [cfppa.ribecourt@educagri.fr](mailto:cfppa.ribecourt@educagri.fr)

